

# TROPHEE "Tartapain / Concept Cuisines et Bains 22" PLENEUF VAL ANDRE

## MATCH PLAY NET 2025

### Règlement de l'épreuve

En 2025 nous revenons à la formule traditionnelle du match play individuel NET mixte avec un tableau à élimination directe.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

---

Le Trophée "Tartapain / Concept Cuisines et Bains 22" PVA Match Play Net est ouvert aux Membres de l'Association Sportive du golf de Pléneuf Val André qui sont également Abonnés Temps Plein ou Semainier (en tant que semainier, le joueur devra régler un green fee s'il joue un match un week-end ou un jour férié) du Golf Bluegreen PVA. Il faut disposer d'un handicap inférieur ou égal à 36 au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Pour les index supérieurs à 36, l'index sera ramené à 36.

Les matchs se joueront en « net ». **C'est l'index du jour du match qui compte et non l'index du jour d'inscription.**

#### INSCRIPTION

---

Sur ISP

#### FORME DE JEU

---

La forme de jeu est le Match-Play individuel en net.

Le Trophée "Tartapain / Concept Cuisines et Bains 22" PVA Match Play Net est **MIXTE** :

Les dames partent des marques de départs « Rouges ».

Les messieurs partent des marques de départs « Jaunes ».

Le calcul des coups rendus se fera de la manière suivante : différence entre les 2 index x 75% arrondie au chiffre supérieur (0.5 arrondi vers le haut). Exemple : Joueur A index 11,3 vs Joueur B index 25,4 =>  $(25,4 - 11,3) \times 3/4 = 10.575$  soit 11 coups reçus pour le joueur B.

Chaque rencontre se joue sur un tour constitué de 18 trous ou moins en cas de circonstances exceptionnelles. Le joueur et l'adversaire concourent sur chaque trou l'un contre l'autre.

Trou gagné : Un joueur gagne un trou quand :

- le joueur finit le trou en moins de coups (coups joués + coups de pénalité – coups reçus) que l'adversaire,
- l'adversaire concède le trou,
- l'adversaire encourt la pénalité générale (perte du trou).

Trou à égalité : Un trou est à égalité quand

- le joueur et l'adversaire finissent le trou avec le même nombre de coups (coups joués + coups de pénalité – coups reçus),
- les deux joueurs sont d'accord pour considérer le trou à égalité.

Match gagné : Un joueur gagne le match quand :

- le joueur mène sur l'adversaire par plus de trous qu'il n'en reste à jouer,
- l'adversaire concède le match,
- l'adversaire est disqualifié.

Les joueurs peuvent décider de jouer les trous restants en partie amicale ou arrêter la partie immédiatement.

#### REGLES APPLICABLES

---

Les Règles locales du golf de Pléneuf val André s'appliquent.

On peut placer la balle à 1 longueur de carte sur les zones tondues à hauteur du fairway ou moins et sans se rapprocher du trou.

Rappel règle 3.2b Concessions (spécifique au match play)

Vous pouvez concéder à votre adversaire son coup suivant, un trou ou le match.

Ex. putt donné (Attention, il compte pour 1 coup).

Rappel règle 3.2d Informer l'adversaire du nombre de coups réalisés

Pendant le jeu d'un trou ou après la fin d'un trou, et sur demande de l'adversaire, le joueur est tenu de donner le nombre exact de coups réalisés sur le trou (coups joués + coups de pénalité).

Rappel règle 6.4a Ordre de jeu durant le jeu d'un trou en match play

Il est précisé, en exception, qu'il est possible de jouer hors tour par entente pour gagner du temps.

En match mixte, la dame, jouant des marques rouges, et ayant l'honneur au départ d'un trou, peut donc inviter le monsieur, ou accéder à sa demande, afin qu'il joue le premier des marques jaunes. Elle n'est cependant pas tenue de le faire.

#### SCORE D'UN MATCH

---

Le score s'énonce sous les formes suivantes :

- x&y pour un match gagné avec x trous d'avance et y trous restants à jouer (ex. 4&3),
- 1 up (équival. 1&0) pour un match gagné avec 1 trou d'avance au 18ème trou joué,
- 2 up (équival. 2&0), pour un match gagné avec 2 trous d'avance au 18ème trou joué,
- 18ème (équival. 1&0) pour un match gagné avec 1 trou d'avance au 18ème trou joué après égalité au 17<sup>ème</sup>.

#### ORGANISATION DES MATCHS

---

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 14 avril 2025. La date de clôture des inscriptions est fixée au 16 mai 2025. Chaque participant devra acquitter un droit de jeu de 10 € à l'AS couvrant l'intégralité des rencontres disputées.

La composition des rencontres du 1<sup>er</sup> tour sera établie en fonction des index des inscrits à la date du 16 mai 2025 (l'index le plus bas rencontrera l'index le plus élevé).

Suivant le nombre d'inscrits, la commission sportive établira le tableau des matchs. En cas de nombre impair, les têtes de série n'ayant pas d'adversaires passeront d'office le premier tour (si le quota maximum des joueurs n'est pas atteint).

Le tableau principal sera affiché le 20 mai au club house (entrée pro shop) et disponible sur le site.

La compétition démarrera le 1<sup>er</sup> juin pour tous les matchs. En cas d'impossibilité la rencontre devra être jouée entre le 20 mai et le 8 juin.

**Les matchs devront impérativement se dérouler avant la date limite imposée par la commission sportive. Aucun report ne sera accepté pour quelque raison que ce soit.**

Le responsable de la commission sportive mettra en relation les joueurs par mail dès le début des matchs en précisant leur numéro de téléphone respectif.

Ensuite chaque joueur est responsable d'organiser sa rencontre excepté pour le 1<sup>er</sup> tour qui se tient le 1<sup>er</sup> juin.

Les rencontres, en dehors du 1<sup>er</sup> tour et de la finale, se déroulent à la meilleure convenance des joueurs concernés et obligatoirement avant la date limite imposée. Les joueurs doivent contacter l'accueil du golf pour la réservation du départ.

**Le résultat du match doit être communiqué au responsable de la commission sportive sous 48 heures et inscrit sur la feuille des rencontres se trouvant dans l'entrée du pro shop.**

**Dernier délai, le dernier jour : réservation d'un départ imposé par la commission sportive ; le joueur non présent est déclaré perdant. Passée cette date, la commission sportive disqualifiera les deux joueurs.**

Le départage des ex aequo se fera en play-off "trou par trou" ; c'est-à-dire jusqu'à ce que l'un des joueurs ait réalisé un meilleur score que l'autre sur un trou.

Il sera disputé dès la fin de la compétition dans l'ordre normal des trous en commençant au trou n°1.

En Match Play net, le play-off se fait en net en rendant les coups reçus prévus pour un tour.

En cas de play off, les coups rendus attribués lors des premiers 18 trous sont encore valables.

Date limite des Tours : 64 joueurs inscrits

- 32<sup>ème</sup> de finale : le 1<sup>er</sup> juin 2025
- 16<sup>ème</sup> de finale : le 13 juin 2025 (en cas de match non joué, l'AS réservera un départ le 15 juin)
- 1/8<sup>ème</sup> de finale : le 2 août 2025 (en cas de match non joué, l'AS réservera un départ le 2 août)
- 1/4 de finale : le 6 septembre 2025 (en cas de match non joué, l'AS réservera un départ le 6 septembre)
- 1/2 finale : le 27 septembre 2025 (en cas de match non joué, l'AS réservera un départ le 27 septembre)

**La finale aura lieu le Samedi 4 octobre 2025,**

**à la même date que la finale du match play BRUT.**

(Sauf si une joueuse ou un joueur se qualifie pour les 2 finales...)